

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 18 JANVIER 2021

L'an deux mil vingt et un, le 18 janvier, à 20h30, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Mr Pollefoort.

Présents : Mme Coulon, Mme D'Agostini, Mme Herman, Mme Lemée, Mme Yvon, M. Briffaut, M. Choplin M. Guitton, M. Poulain, .

Absents excusés : Mme Tolmont, Mme Marianne (pouvoir à M. Poulain), M. De Thieulloy, M. Labre, M.Rosak

Secrétaire de séance : M. Poulain

Procès-verbal du 14 décembre

Le PV du 14 décembre est approuvé.

1 – PROJETS D'INVESTISSEMENT 2021

Pour préparer le budget 2021, il y a lieu de définir les projets d'investissement. Pour rappel, les projets d'investissement 2020 en cours sont :

- Mise aux normes accessibilité ERP
- Salle multifonctions
- liaisons douces
- centrale de chauffe
- Plantation - végétalisation

Ils se poursuivront en 2021. Monsieur Pollefoort invite le conseil à réfléchir sur de nouveaux projets à inscrire.

Il est proposé d'ouvrir des lignes de financement pour :

Construction du restaurant scolaire et périscolaire, achat d'un défibrillateur.

La commission finances se réunira jeudi 28 janvier à 20h pour préparer le budget primitif.

2 – DESIGNATION D'UN REFERENT « CORRESPONDANT DEFENSE »

A la demande de la Préfecture, il y a lieu de désigner un représentant « correspondant défense ». Le correspondant défense établit le lien entre les autorités administratives et les citoyens. Monsieur Choplin se porte candidat.

3 – DESIGNATION D'UN REFERENT SECURITE ROUTIERE

Il s'agit de nommer un référent sécurité routière qui sera le correspondant privilégié des services de l'Etat et des autres acteurs locaux. Il diffusera des informations relatives à la sécurité routière dans les différents champs de compétence de la collectivité.

Monsieur Roland Briffaut est candidat.

4 - RAPPORT ANNUEL 2019 – PRIX ET QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS

Monsieur Pollefoort demande au conseil municipal s'il a des observations à apporter sur le rapport annuel 2019 de Le Mans Métropole.

Aucune remarque n'est soulevée.

QUESTIONS DIVERSES

6 place de la mairie

Monsieur Pollefoort informe le conseil municipal que le compromis a été signé entre la mairie et la locataire du 6 place de la mairie. La vente sera prochainement signée.

Colis de fin d'année pour les aînés

Les colis confectionnés par « Bon Matin » ont été distribués et ont reçu un très bon accueil.

Distributeur de pains

Depuis que le boulanger de Chaufour a retiré son distributeur de pains, Monsieur Pollefoort a pris contact avec le boulanger de Trangé. Celui-ci va étudier la possibilité de mettre un distributeur à Fay. Il reprendra contact avec la mairie en mars.

Nouveau protocole restaurant scolaire

Pour répondre aux nouvelles mesures gouvernementales, nous allons adapter le protocole sanitaire du restaurant scolaire. Pour éviter le brassage des classes et respecter la distanciation, les élèves seront répartis par classe dans le restaurant scolaire et la salle des fêtes. Les autres recommandations déjà en place perdureront (dressage à l'assiette, distribution du pain et de l'eau par l'agent...). Il est nécessaire de recruter un agent de 12h30 à 13h30 pour surveiller le groupe de la salle des fêtes. Après délibération, le conseil municipal valide la proposition et autorise le maire à recruter un agent sur un contrat pour besoin occasionnel (le temps de validité du protocole).

Schéma directeur de la lagune

Monsieur Pollefoort informe le conseil qu'il a assisté à la première réunion de travail avec Le Mans Métropole sur le schéma directeur de la lagune.

Les services de l'Etat ont indiqué que la mise aux normes de cette lagune doit être réalisée pour pouvoir continuer à instruire des permis de construire. Ils sont dans l'attente de nouvelles analyses pour pouvoir se prononcer sur la suite de la procédure.

Fin de séance : 21h30